

HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° A 23 au 2ème étage

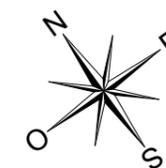
ENTREE	3,85 m ²
SEJOUR	21,75 m ²
CUISINE	4,84 m ²
CHAMBRE 1	12,58 m ²
CHAMBRE 2	9,93 m ²
SALLE DE BAINS	5,01 m ²
WC	1,98 m ²
DEGAGEMENT	3,77 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	63,71 m²
BALCON	15,70 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	79,41 m²

LEGENDE

AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
	soffite/faux plafond	C	cuisson
EDEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard sèche-serviette	LC	lineaire complémentaire
	fenêtre		porte fenêtre
	fenêtre fixe		

Indice d Juin 2024

Echelle :



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.